



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/09/13

Reçu en Préfecture le : 25/09/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 23 septembre 2013**  
**D-2013/544**

***Aujourd'hui 23 septembre 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*Monsieur Joel SOLARI (présent jusqu'à 17h20), Monsieur Jean Charles BRON (présent jusqu'à 17h30), Madame Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h45).*

**Excusés :**

Monsieur Maxime SIBE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

**Nettoyage d'espaces verts, de désherbage  
manuel ou thermique d'espaces verts, de trottoirs  
et de débroussaillage. Réservé aux ESAT  
(Etablissements et Services d'Aide par le Travail  
ou structures équivalentes). Signature des marchés.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des prestations de nettoyage d'espaces verts, de désherbage manuel ou Thermique, de trottoirs et de débroussaillage, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction des Parcs, des Jardins et des Rives.

Cette consultation décomposée en 5 lots est réservée aux ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) ou structures équivalentes en application de l'article 15 du code des marchés publics.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des établissements suivants :

Lot N°1 : Prestation de nettoyage des espaces verts du Quartier Mériadeck  
ATELIER D'ORNON pour un montant forfaitaire annuel de 15 400 € HT.

Lot N°2 : Prestation de nettoyage des espaces verts de la place Gambetta, de la rue Judaïque  
et place des Martyrs de la Résistance.  
Société HOTRAVAIL pour un montant forfaitaire annuel de 16 500 € HT.

Lot N°3 : Prestation de nettoyage du Jardin Public  
Société ADAPEI ESAT PESSAC pour un montant forfaitaire annuel de 24 155 € HT.

Lot N°4 : Prestation de désherbage manuel, mécanique, thermique ou à eau chaude –  
Marché à bons de commande sans minimum ni maximum  
La dépense annuelle est estimée à 15 000 € TTC  
Société HOTRAVAIL

Lot N°5 : Prestation de nettoyage et/ou débroussaillage de friches et terrains divers  
Marché à bons de commande sans minimum ni maximum  
La dépense annuelle est estimée 10 000 € HT  
Société HOTRAVAIL

Ces marchés seront conclus pour une durée de un an à compter de leur notification avec possibilité de les reconduire tacitement 3 fois.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense, en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 823 - article 611.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 septembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**